

Le Club Rotary et la maçonnerie¹

(Premier article)



U sein de l'association connue sous le nom de *Club Rotary*, se sont élevées, en ces derniers temps, de chaudes et nombreuses polémiques. Plusieurs, dans cette association internationale, qui, prochainement, sera répandue de par presque tout le monde, voient une manifestation maçonnique, une nouvelle espèce de maçonnerie en plein jour. D'autres, par contre, ne croient pas ces soupçons justifiés. Pour ces derniers, cette association est en butte à cet esprit de défiance générale dont souffre ordinairement toute nouveauté. Et, disent-ils, ces accusations portées contre le *Club Rotary*, fussent-elles justes et fondées, elles n'atteindraient pas pour cela l'institution comme telle, mais seulement certaines opinions individuelles, d'ailleurs réproouvées, de tel individu, de tel groupe, lesquels en assument toute la responsabilité.

En attendant, cette association ne cesse d'élargir les frontières de son action. Et nos lecteurs seraient certainement désireux de connaître quelque chose de sa nature, de son but et de l'esprit qui l'anime.

* * *

Pour ce qui est de l'origine du *Rotary*, on sait que le premier club fut fondé à Chicago le 23 février 1905, et donc, en un temps relativement récent, par Paul-P. Harris, avocat de cette cité. Le second club fut ouvert

1. La *Civiltà Cattolica*, la grande revue romaine, publiée par les PP. Jésuites au vu et au su du Pape, dans ses livraisons des 16 juin et 21 juillet dernier, consacre deux articles au *Rotary et à la Maçonnerie*. Nous en donnons la traduction aussi fidèle que possible.

HN
31
E34
v, 178
1928

par le même, à San Francisco en 1908. Rapidement, les clubs se succédèrent dans les différentes villes des États-Unis et à l'étranger. Harris eut pour successeurs, dans la direction générale, d'abord, Chesley Perry, ensuite, Arthur Sapp et d'autres.

Le *Rotary* a pour emblème une roue dentelée à six rayons avec les mots *Rotary International*. D'où le nom de cette association. Mais le sens de cet emblème a donné lieu à plusieurs explications, qui sont loin d'être les mêmes. Pour les uns, cet emblème veut dire que chaque semaine, à tour de rôle, on doit se réunir chez un membre. D'autres y voient un lien qui unit individus, cités et nations. Quelques-uns vont jusqu'à croire que cet emblème est une évolution du triangle maçonnique. Probablement, la roue dentelée signifie le but que le *Rotary* se propose: fonder une forte et large association qui deviendra dans l'avenir le puissant levier de la société. C'est ce que paraît exprimer le symbole de l'ornement de couverture de la revue *le Rotary*. « Les clubs *Rotary*, disait le baron Chiaramonte Bordanoro, ambassadeur d'Italie, dans une réunion rotarienne, à Londres, au point de vue international sont une espèce de Ligue des Nations, qui ne se montre pas en public, mais qui est encore plus grande que l'autre: une Ligue sans Genève, sans commissions et sans diplomates, ce qui peut être un avantage... Leur but principal consiste à promouvoir une plus large compréhension entre les peuples dans tous les champs de l'activité humaine, de la science, de l'intelligence. »¹

« En 1905, dit à son tour l'avocat Omer Ranelletti, secrétaire du *Rotary* de Rome, à l'acte de la fondation, nous étions quatre associés, quatre solitaires rotariens qui, dans le but réalisé, d'échanges réciproques et de

1. *Le Rotary*, organe officiel des clubs Rotary de l'Italie, Milan, mars 1928, p. 85.

visites fréquentes, ne s'imaginaient certes pas que leur première idée, bonne, simple, arriverait à un pareil développement en si peu de temps. Ces quatre compagnons, après dix ans, sont montés à environ 15 mille: aujourd'hui nous sommes 132 mille, dispersés dans 2,630 clubs, c'est-à-dire dans 2,630 villes appartenant à 42 nations politiques. »¹

Les premiers clubs de *Rotary* virent le jour en différents États de la Confédération américaine. Vinrent après, les Philippines, Porto Rico, Cuba, Haïti, le Mexique, Panama, l'Uruguay, l'Argentine. De là ils passèrent en Chine, en Norvège, aux Indes anglaises, en Espagne, en France, au Danemark, en Australie, à la Nouvelle-Zélande, au Pérou, en Afrique du Sud, au Japon, en Hollande, au Brésil, etc. Actuellement le *Rotary* tâche de pénétrer en Allemagne.²

Le premier club en Italie fut ouvert, il y a cinq ou six ans, par un Anglais, comme l'affirmait le sénateur Bevione dans un discours fait à Londres. « Les rotariens italiens, disait-il, ont une dette particulière de reconnaissance envers la Grande-Bretagne. Le *Rotary*, en effet, a été introduit en Italie par l'un des vôtres, lequel connaît à fond notre pays et l'aime: M. James Henderson. Ce fut lui qui fonda le premier club en Italie, celui de Milan, et dont il fut le président. C'est lui qui, nommé président par le premier Groupe Italien, donna les preuves d'une grande habileté et d'un haut esprit rotarien. »³

En ces dernières années ont été fondés des clubs dans une vingtaine de villes italiennes. Tous témoignent de beaucoup de vitalité et d'un grand esprit d'initiative. Ils publient deux revues: *Le Rotary*, dirigé par Thomas Finizio, organe officiel mensuel de l'association italienne,

1. *Le Rotary*, mars 1928, p. 74.

2. *Les Nouvelles Religieuses*, 15 février 1928, p. 90.

3. *Le Rotary*, mars 1928, p. 83.

réservée aux seuls membres. Tenant compte de la vie sociale, cet organe est bien informé et abonde en illustrations. Il y a encore *Réalité*, sous la direction du sénateur Joseph Bevione, d'un caractère plutôt professionnel et technique. Ces deux périodiques paraissent à Milan, édités par la Société coopérative *le Rotary*.¹

Dès le commencement, *le Rotary* fut suspect aux dirigeants du parti fasciste. Aussi bien, leurs journaux durent-ils déclarer que cette association est indépendante de toute attache maçonnique et qu'elle adhère de tout cœur au présent régime. « Il doit, au dire du *Weiner Freimzurer Zeitung*, publication maçonnique de la grande

1. L'extension et l'œuvre du *Rotary Club* italien se révèlent d'après le tableau suivant que nous empruntons à son organe officiel cité plus haut, p. 88.

PERCENTAGE COMPRENANT LES PRÉSENCES DURANT
LE MOIS DE JUIN 1928

	Nombre des réu- nions	Moyenne des membres inscrits	Moyenne des mem- bres présents	Pourcentage comprenant les moyennes
Bergame.....	3	35	25	71
Bologne.....	4	28	19	68.75
Brescia.....	4	30	19	60
Como.....	—	—	—	—
Cremona.....	4	19	11	56.57
Cuneo.....	5	29	16	54
Florence.....	5	51	30	58.32
Gènes.....	4	50	34	65
Livourne.....	4	38	25	64.53
Messines.....	4	11	8	73
Milan.....	5	92	53	57.90
Naples.....	5	51	26	51
Palerme.....	5	44	91	42
Parme.....	5	16	9	57.69
Plaisance.....	5	21	11	51
Rome.....	5	60	32	52
Turin.....	4	19	54	60.72
Trieste.....	3	43	30	69
Venise.....	5	38	22	58.11
—	—	—	—	—
TOTAUX.....	78	744	442	1,073.59
—	—	—	—	—
Moyennes générales.....	4	41	24	58.79

Loge de Vienne, recourir à toutes sortes d'expédients pour ne pas être pris pour une association maçonnique déguisée. »

Et aujourd'hui, le *Rotary* vit et se répand sous la haute protection du Gouvernement. « C'est le premier chef du gouvernement qui, recevant l'hommage sincère du président général du *Rotary* international, exprimé au nom de tous les clubs *Rotary* du monde, déclare connaître le but et le programme du *Rotary*, et affirme aussi suivre l'un et l'autre avec une grande sympathie. Et nous avons souvenance du grand honneur que nous a fait notre victorieux souverain en acceptant la présidence honoraire du *Rotary* italien et en devenant membre d'honneur du club de Rome. » Le prince héritier et les autres princes de la Maison de Savoie ont donné leur nom à l'un ou à l'autre des clubs fondés en différentes villes italiennes. Et au quatrième congrès national qui s'est tenu à Turin au mois de mai dernier, le nouveau président, le sénateur Ginori Conti, faisait des vœux pour la prospérité du *Rotary*, « déclarant compter sur la collaboration de tous les clubs d'Italie sous l'égide du licteur fasciste ». ¹

Le *Club Rotary*, parce que association internationale, est soumis à certaines règles contenues dans les *Statuts et règlements*, qui sont universellement considérés comme fondamentaux par tous les clubs du monde, et ne peuvent être modifiés que par le congrès international du *Rotary*. Les *Statuts* prescrivent que les membres, qui sont de deux sortes, actifs et honoraires, peuvent être choisis uniquement parmi les hommes d'affaires ou qui exercent une profession. Pour être membre actif, il faut que le candidat « soit majeur, prêt à accepter tous les principes rotariens, d'un caractère joyeux et d'une réputation au-dessus de tout soupçon, bien décidé, soit

1. *Le Moment*, 15 mai 1928.

comme homme de pensée ou homme d'action (dans ce cas avec une responsabilité et des pouvoirs directs), à dépenser ses forces convenablement dans l'un des champs de l'activité humaine, industrielle, commerciale, agricole, culturelle, technique et professionnelle ». Dans ces différents domaines, le *Rotary* forme une véritable aristocratie, résultat nécessaire de la discipline sévère avec laquelle on procède au choix et à l'admission de ses membres.

Les noms des associés sont classifiés par catégories de « spécialité » technique ou professionnelle; et « chaque catégorie ne peut être représentée que par *un seul membre actif* ». Il y a une exception seulement pour la catégorie « journalisme, et sauf les dispositions relatives aux membres adjoints ». Cette exception unique manifeste la grande importance que cette association attribue à la publicité et à la presse, pour la diffusion de ses propres principes et la défense de ses propres intérêts. Alors on s'explique pourquoi elle admet comme membres actifs « les représentants des journaux qui sont surtout édités dans la zone territoriale du club ».

Dans chaque district, le *Rotary* est présidé par un Conseil qui a autorité sur toutes les charges et les commissions. Celles-ci se composent de six à neuf membres, qui sont le président, un des deux vice-présidents, un secrétaire, un trésorier et le président sortant. Le président, de concert avec le Conseil, nomme chaque commission spéciale destinée à une mission particulière. Ces missions sont les classifications et les noms des membres, les programmes des réunions, les intérêts publics, l'hospitalité et le soin des membres et l'éducation rotarienne. Cette éducation devra « informer et instruire les membres sur le sens, le but et les limites de l'activité rotarienne, ainsi que sur les devoirs, la responsabilité qui incombe à chacun ».

Les différents groupes rotariens ont une organisation autonome, laquelle fait l'objet d'une réunion directive interprovinciale, et celle-ci à son tour dépend de la Direction internationale résidant à Chicago. De cette Direction internationale émanent toutes les règles concernant la gouverne générale de l'Association. Il faut avouer que cette Direction de Chicago agit de façon à tromper l'œil indiscret des profanes.

Toute ingérence politique est exclue. L'article IX des *Statuts* dit, en effet: « Chaque question qui intéresse la prospérité économique, sociale, physique et morale de la cité ou du pays, peut être étudiée, discutée, avec sérénité, avec objectivité, avec intelligence, dans les réunions du Club pour l'information et l'instruction des membres. Mais le Club ne peut se mêler d'aucune entreprise de nature à favoriser ou à entraver certaines mesures qui sont du domaine des pouvoirs publics. »

Afin d'exclure la politique, le *Rotary* déclare poursuivre un but hautement moral et social. C'est ce que dit l'article III des *Statuts*.

« Le *Rotary* se propose de favoriser et de promouvoir l'application des principes suivants:

1. « Chaque activité comme chaque initiative doit tendre à « servir » la société;

2. « Pour cela le maniement des affaires et l'exercice des professions doivent se faire selon les principes éthiques les plus élevés;

3. « La volonté de « servir » la société doit guider le rotarien dans son activité publique, privée et professionnelle;

4. « La pénétration des connaissances personnelles parmi tous les hommes est un moyen efficace de les rendre plus utiles à la société;

5. « Chaque occupation utile est digne et acquiert une valeur idéale quand elle est considérée comme un moyen de « servir » la société;

6. « Les rencontres fréquentes et amicales des hommes d'affaires et des professionnels de différents pays, unis dans le but de « servir » la société, facilitent une plus grande compréhension des intérêts réciproques matériels et spirituels. Elles favorisent aussi une meilleure entente entre les peuples. »

* * *

En marge de cette mission moralisatrice du *Rotary*, on pourrait citer plusieurs déclarations importantes. Le commandeur Mercurio, directeur du Club de Naples, dit que le *Rotary* « vise à anoblir toujours davantage tous les travailleurs et à faire de l'industrie une œuvre nationale et mondiale, et du commerce, une activité utile et honnête ». Il dit de plus que le *Rotary* a fondé « une nouvelle philosophie, laquelle, en une certaine manière, est une heureuse fusion de l'esprit pratique anglo-saxon, de la sentimentalité et de la fougue latine », en autant qu'il fait « pour ainsi dire, de l'honnêteté un intérêt ». ¹ Font allusion à cette *nouvelle philosophie* les rotariens lorsqu'ils parlent de l'idéal, de la morale, de l'esprit de leur association qui n'est autre qu'un truchement du laïcisme maçonnique.

« Notre programme, dit l'avocat Harris, exclut presque entièrement le *Credo*; il glorifie les actes... Il est ouvert aux protestants, aux catholiques, aux Juifs, aux chrétiens et aux bouddhistes. Voulons-nous être rétrogrades, ou ne devons-nous pas marcher selon les progrès des temps? Le grand projet que nous caressons et que nous voulons réaliser coûte que coûte, c'est de stimuler et de promouvoir les bonnes intentions, le bon vouloir et la paix universelle. » ²

1. *Le Rotary*, p. 98.

2. Cf. Les importants articles de F. Alonso Barcena, *Les Rotariens et leur code moral*, dans la revue *Raison et Foi*, 25 septembre 1927; et *Rotarisme et Maçonnerie*, même revue, 10 octobre 1927.

« La morale rotarienne, ajoute Herman Dons, n'a pas de nationalité, n'a pas de religion; elle n'appartient à aucun parti. Elle est admirablement et stoïquement neutre dans le sens le plus large et le plus hautement bienfaisant de ce mot. Elle est, en outre, universelle. Aussi bien, le *Rotary* peut-il aspirer à une diffusion et à une action internationales. »¹

« Le *Rotary*, dit à son tour l'avocat Ranelletti, jouit d'une complète et absolue autonomie de programme, de pensée et d'action, *en dehors et au-dessus de tout lien, de toute attache d'un caractère religieux, politique ou autre.* De cette autonomie, nous sommes et resterons les gardiens jaloux. »²

On voit par là, que, pour la philosophie rotarienne, toutes les religions, la religion catholique comprise, sont placées au même rang et mises sur le même plan. Le rotarien, quelle que soit la religion qu'il professe, doit, comme rotarien, adopter un code spécial de morale, lequel fait abstraction des dictamens de toutes les religions positives et est placé au-dessus d'elles. Ce nouveau décalogue est le *Rotary Code of Ethic*. Nous en donnons le texte:

1. « Je dois considérer comme un honneur mon état, en tant qu'il m'offre des occasions particulièrement opportunes de servir la société. (*Si tu rougis de ton état, c'est orgueil*, dit le *Code Maçonnique*.)

2. « Je dois me perfectionner, accroître ma capacité, et élargir l'horizon de mon utilité, afin de démontrer par ma conduite la ferme confiance que j'ai dans le principe fondamental rotarien: « Qui sert mieux, profite davantage. » (Le *Code Maçonnique* dit: *Rapporte tout à l'utilité de tes frères, c'est travailler pour toi-même.*)

1. DONS, « La morale rotarienne »: *L'Indépendance Belge*, 9 juin 1927.

2. *Le Rotary*, p. 74.

3. « Je dois être un homme d'affaires, anxieux de réussir. Mais par-dessus tout, je dois être un honnête homme, lequel n'aspire à aucun gain qui ne soit fondé sur une très grande justice et sur la moralité.

4. « Je dois être persuadé que l'échange de mes marchandises, comme aussi celui de mes idées et de mes services, ayant pour fin un gain, doit être légitime et moral, de façon que tous ceux qui sont intéressés dans cet échange y trouvent leur avantage.

5. « Je dois faire tous les efforts pour élever le niveau de l'état que j'ai embrassé et régler mes affaires de manière que tous ceux qui ont la même vocation que la mienne, reconnaissent utile, prudent et avantageux pour eux de suivre mon exemple.

6. « Je dois régler mes affaires de façon à pouvoir rendre un service parfait, égal, même supérieur à celui de mon compétiteur. Et, dans le doute, je dois augmenter mon service au-delà de la stricte mesure du devoir et de l'obligation.

7. « Je dois être bien persuadé que pour un professionnel et pour un homme d'affaires les amis constituent un des principaux avantages, et que le profit que l'on retire des liens de l'amitié est par excellence licite et convenable.

8. « Je dois tenir pour certain que parmi les vrais amis, il n'y a pas des profiteurs. Et celui qui abuse de la confiance de son propre ami, à son avantage, travaille contre l'esprit et contre le code moral du *Rotary*.

9. « Je dois retenir qu'il n'est ni légitime, ni licite de profiter, pour son avantage, de telles conditions de l'ordre social, desquelles d'autres sont exclus. Il n'est pas licite aussi d'user à son avantage de certaines occasions d'une moralité douteuse que d'autres ont en horreur.

10. « Je ne dois pas me considérer plus strictement lié à un frère rotarien qu'à n'importe quel autre individu

de la société humaine, car l'esprit rotarien est un esprit de collaboration et non de concurrence. Le provincialisme n'a pas sa place dans une institution telle que le *Rotary*; les rotariens affirment que les droits humains ne finissent point au *Rotary Club*, mais s'étendent à toute l'humanité, et que la raison d'être membre du *Rotary* consiste dans ces fins élevées qui sont l'éducation de tous les hommes et de toutes les institutions.

11. « Enfin certains de l'universalité de cette maxime d'or: « Fais aux autres ce que tu veux qu'on te fasse à toi-même, » nous affirmons que jamais la société ne sera plus étroitement unie que lorsqu'il sera donné à tous les hommes l'opportunité de jouir dans une égale mesure des richesses naturelles de la terre. »¹

L'*Osservatore Romano* a publié récemment une relation concernant certains caractères des activités pratiques rotariennes en Amérique, et qu'on imite aussi dans d'autres pays. Le but de ces clubs, comme nous l'avons vu, est principalement de promouvoir « la largeur de vues », la tolérance, l'amitié réciproque et les intérêts civils. C'est pourquoi ils admettent des membres de toute foi religieuse, et généralement ceux qui sont appelés à jouer un rôle, ministres protestants comme prêtres catholiques. Tous ces membres sont obligés d'assister aux assemblées que les clubs tiennent régulièrement une fois la semaine vers l'heure de midi. Il y a un banquet dont chacun paye sa quote-part. On chante différentes chansons et l'un des membres fait une conférence sur un sujet d'intérêt général. Dans ces réunions règne le plus large esprit de fraternité et d'égalité. Les membres, laïques ou prêtres, s'appellent les uns les autres par leur nom propre, Jean, François, etc. Quant aux catholiques laïques, membres de ces clubs, avouons qu'ils sont bien peu aux États-Unis, la chose n'offre pas grands incon-

1. A. PREUSS: *A Dictionary of secret and other Societies*.

vénients, étant donné leurs contacts continuels avec les protestants pour les relations commerciales et sociales. Mais la présence des prêtres à semblables réunions paraît beaucoup plus étonnante.

« La légèreté du langage et des actes, dit l'*Osservatore Romano*, est la caractéristique de ces réunions: et il est naturel que la tablée des prêtres qui y prennent part se trouve embarrassée par le fait qu'ils doivent faire bonne figure à tous ces propos badins... Nous ne comprenons pas alors comment des prêtres catholiques ont pu donner leurs noms à une telle société. Aussi bien ne croyons-nous pas ces abbés autorisés par l'autorité ecclésiastique. »¹

Les rotariens déclarent n'être pas tenus ni aux formalités des initiations, ni aux lois, ni au serment du secret. Mais dans un groupe photographié du Conseil Directeur du *Rotary* de Londres, reproduit par *le Rotary* de Milan,² nous voyons que ces hauts dignitaires portent les ornements ordinaires, mystérieux, à la ceinture, suspendus à leur cou au moyen de larges rubans, à la façon maçonnique.

Mais voici le moment des points obscurs, lesquels jettent une ombre sur le *Rotary Club*, et qui justifient le cri d'alarme que plusieurs ont jeté à son sujet. A cause de la longueur du présent travail, nous parlerons de cela avec calme dans un prochain article.

(Deuxième article)

Nous avons promis de mettre sous les yeux quelques points obscurs qui jettent de l'ombre sur le *Rotary Club* et justifient la défiance de beaucoup de catholiques à son égard.

1. *L'Osservatore Romano*, 15 février 1928.

2. *Le Rotary*, mars 1928, p. 84.

Nous tenons aujourd'hui notre promesse avec la plus sereine et la plus impartiale sincérité. Le *Rotary*, en face du christianisme, apparaît d'abord comme infecté d'un péché d'origine. Des journaux catholiques de grande autorité, entr'autres *la Croix* (de Paris), nous ont appris que l'avocat Harris, fondateur du *Rotary*, était franc-maçon, comme aussi ses premiers associés; que les premières conventions rotariennes étaient des conventions maçonniques; que les chefs suprêmes du *Rotary* international sont des « comparses » derrière lesquels se tient la maçonnerie pour le dominer et y faire pénétrer l'esprit maçonnique.¹ Personne, à notre connaissance, n'a pu démentir efficacement ces accusations; d'autre part on sait que quelques-uns des présidents généraux et des principaux directeurs sont maçons.

Pour renforcer ces dires on ajoute que le *Rotary* a assez d'affinités avec des institutions similaires, fondées en ces dernières années par la maçonnerie américaine, qu'il paraît très probable, sinon certain, que lui-même est un fruit du même arbre.

Nous rappellerons d'abord les moyens employés par la franc-maçonnerie pour répandre dans le monde ses idéals et ses intérêts. La revue *Wiener Freimaurer Zeitung* en donne des aperçus importants dans un récent numéro. Elle définit ces entreprises « propagande de la maçonnerie américaine », et affirme que quelques-unes ont déjà jeté de très fortes racines. Ce sont des organisations qui visent à mettre sous l'influence directe ou indirecte de la maçonnerie les diverses classes et professions de la société: jeunes gens, jeunes filles, dames, hommes de toutes les conditions sociales. Pour l'organisation des hommes, on crée des clubs de toute espèce. « Ces clubs, dit la revue, peuvent se diviser en deux classes distinctes: les clubs dont les membres sont déjà

1. *La Croix*, 15 avril 1925.

liés par des idéals et des intérêts communs... et les clubs dont les membres appartiennent à une même profession. Ceux-ci surtout sont très nombreux, allant des artisans, négociants et artistes jusqu'aux employés civils, officiers de l'État, gouvernants, et s'étendant aux employés de même catégorie. »

Ces différents clubs sont groupés dans une florissante union nationale appelée *National League of Masonic Clubs*, dont le siège est à Washington. Selon un correspondant américain du *Bulletin* de l'Association maçonnique internationale de Genève, ces clubs sont des annexes des loges, et doivent adopter, comme lien social, les *dix points de fraternité* établis à l'assemblée annuelle de 1923. ¹

Nonobstant la réserve, très compréhensible du reste, des feuilles maçonniques sur ce point, il est évident que la sphère d'activité de ces institutions, ou du moins de la plupart d'entre elles, ne se borne pas aux États-Unis, mais qu'elles cherchent à se répandre partout. Ainsi l'association pour jeunes garçons, *Order of De Molay*, fut établie en Italie en 1923, comme en fait foi le compte rendu suivant de la *Rassegna Massonica* (juin-juillet 1923) : « Le Supr. . . Gr. . . Comm. . . expose comment le Fr. . . Alex. Cochran, 33^e . . ., dignitaire du Sup. . . — Cons. . . de la juridiction Sud (de Washington), du rite écossais A . . et A . . des États-Unis, a été envoyé en Europe, et d'abord en Italie, pour créer une institution d'éducation civile et patriotique pour les jeunes gens. En Italie l'institution sera fondée sous le patronage de notre Supr. . . Cons. . ., et il propose un ordre du jour où l'on adhère au projet... »

Quant au *Rotary*, son vice d'origine apparaît dans plusieurs manifestations de sympathies, et dans ses re-

1. *Bulletin*, organe officiel de l'Association Maçonnique internationale, avril-juin 1923.

lations avec la maçonnerie. Ainsi le *Rotary* au Mexique s'est appliqué à appuyer l'œuvre persécutrice et sectaire de Calles; il a affiché ouvertement ses relations très étroites et ses sympathies à l'égard de la *Y. M. C. A.* La Curie archiépiscopale de Santiago, en mettant les fidèles sur leurs gardes, écrivait: « La *Y. M. C. A.* du Mexique organisait il y a un an une campagne pour recueillir un demi-million pour augmenter et rendre plus efficace son action protestantisante. L'assemblée des souscripteurs était présidée par l'évêque méthodiste Moïse Saenz. Les catholiques étaient contraints de soutenir de leurs propres deniers la propagande protestante. Et parmi les principaux agents recruteurs de fonds en faveur de cette néfaste *Y. M. C. A.* se trouvaient les rotariens du Mexique. »¹ Le Fr. . . . Robert A. Greenfield, protestant et maçon, dans un mémoire sur *la question religieuse au Mexique*, affirme explicitement que la maçonnerie se sert de la *Y. M. C. A.* et du *Rotary*, au Mexique et dans les autres pays de l'Amérique latine, pour abattre le catholicisme, afin d'arriver à détruire toute religion et à étendre l'influence pan-américaine.

A une assemblée du *Rotary* de Mexico, tenue le 12 mars 1928, il était décidé d'envoyer à Calles un message dans lequel on déclare vouloir « collaborer avec son administration pour le bien du pays. »²

La revue maçonnique *Alpina*, organe de la Grande Loge de Suisse, en annonçant une conférence tenue dans une loge au sujet du *Rotary*, en publiait le Code moral, les buts, les obligations et les points principaux de son système philosophique. Elle relève ensuite avec satisfaction le fait que l'on compte beaucoup de Fr. . . . dans

1. Dans le *Bulletin officiel de l'Arch. de Santiago* du 31 mars 1927.

2. *Los Rotarios*, importante série d'articles du journal *El siglo futuro* de Madrid; avril-mai-juin 1928.

les clubs rotariens: « Ce qui, ajoute-t-elle, se comprend facilement, étant donnés les principes susdits. »¹

Nous trouvons aussi dans le *Bulletin du Grand Orient Espagnol* des preuves des relations très cordiales entre le *Rotary* et la Maçonnerie au Vénézuéla. Entre autres choses on y lit: « Il est tout naturel que la Maçonnerie ouvre ses portes au Dr Vincent Dairle, président du *Rotary* de Vénézuéla, pour une conférence... et nous avons été flattés de constater que les maçons sont tout qualifiés pour aider à la fondation des clubs et qu'ils sont considérés comme les frères aînés des rotariens, étant donné les multiples points de contact entre les deux institutions. »²

Un correspondant de Londres au *Wiener Freimaurer Zeitung*, organe de la Grande Loge de Vienne (numéro de mai 1928), nous apprend qu'à Londres il y a un^e loge spéciale, très florissante, exclusivement réservée aux membres du *Rotary*.

Sans doute, en certains lieux, le *Rotary* est plus prudent, parce que certains contacts feraient mauvaise impression. Bien plus, il aime à accueillir dans son sein de bons catholiques, des prêtres et même des évêques, certainement ignorants des buts cachés de l'institution, et il fait ressortir dans les journaux des actes et des manifestations pleines de déférence pour la religion. Cela est arrivé spécialement en Espagne pour détruire l'effet des polémiques soulevées contre lui par certains journaux...

En Italie également des prélats étrangers ayant assisté, sur invitation, à des banquets et à des fêtes du *Rotary*, celui-ci s'est empressé d'en prendre des photographies lancées ensuite aux quatre vents.

1. *Alpina*, Berne, 30 avril 1927.

2. Numéro du 11 janvier 1928, citation de *Sijlo futuro* du 25 juin 1928.

Tout cela était destiné à dissiper une impression défavorable, déjà très répandue, et qui s'est manifestée spécialement au Congrès d'Ostende (tenu en 1927), au point de contraindre le président du *Rotary* international, M. Harr Rogers, de déclarer que, s'il était lui-même maçon, l'association était exempte de toute ingérence maçonnique. ¹

Néanmoins, tout récemment encore il fallut faire de nouvelles déclarations pour rassurer certains jeunes catholiques belges qui avaient demandé si le *Rotary* n'était pas une émanation maçonnique. ²

Mais — dira quelqu'un — n'est-ce pas demander à l'hôtelier si son vin est bon ? A ces voix nombreuses et alarmées qui se sont élevées de tant de côtés contre le *Rotary* la presse italienne, et spécialement l'*Osservatore Romano* et la *Tribuna*, ont fait écho: au point que le président des clubs italiens, M. F. Seghezza, a cru devoir protester dans une lettre contre ces soupçons et les déclarer sans fondement. La *Tribuna* faisait suivre la lettre d'un bref commentaire, où elle disait, entre autres choses: « *Ce sont là les doutes de toutes ces organisations internationales, qui ont une apparence parfaitement innocente et légitime, mais peuvent être au fond de caractère tout différent. La section italienne du Rotary peut se sentir parfaitement libre de la maçonnerie et bien en règle avec le Régime, mais cela ne signifie pas que le Rotary ou d'autres sociétés internationales ne le soient pas. Et s'il en est ainsi, comme d'autres l'affirment, nous ne pouvons, ni ne devons l'ignorer.* » ³

On le voit, il y a plusieurs raisons, et vraiment importantes, qui concourent à mettre le *Rotary* en mauvaise posture dans certains pays. Les renseignements que

1. *Raison et Foi*, 10 octobre 1927.

2. *Catalumya Social*, 26 mai 1928, p. 361.

3. *La Tribuna*, 16 février 1928.

nous avons puisés, et à bonne source, nous permettent de conclure: 1° que le *Rotary* a une origine maçonnique; 2° que dans plusieurs pays il a les meilleures relations avec la maçonnerie; 3° qu'il y a un pays où il a pris une attitude ouvertement hostile au catholicisme.

Mais ce n'est pas tout.

* * *

Abstraction faite de ce qui vient d'être dit, il est certain que l'esprit qui anime le *Rotary* apparaît comme substantiellement maçonnique. Il suffit de lire le *Code moral rotarien* pour se convaincre qu'il est fondé sur un concept de la vie morale profondément étranger au concept spiritualiste et chrétien, et qu'il se ramène à un pur utilitarisme individuel, masqué de vague idéalisme humanitaire, idéalisme qui trouve son expression dans cette sentence du *Code maçonnique*: « Celui-là travaille à son meilleur profit qui sert le mieux. »

Cette doctrine a été sanctionnée au dernier congrès général (du *Rotary*) tenu à St-Louis en 1923, lequel délibéra sur cette maxime, déclarée *bonne et dominante*: « Le *Rotary* est fondamentalement une philosophie de la vie qui s'étudie à concilier l'éternel conflit entre le profit personnel et le devoir de servir le prochain. Cette philosophie est la philosophie du *service: donner de soi avant de penser à soi.* » Le même congrès décida que tous les membres du *Rotary*, devaient accepter *sans serment secret, sans dogme ou credo, mais chacun à sa manière, cette philosophie rotarienne du service...*

Quelques-unes des maximes du Code rotarien sont absolument fausses. Ainsi, il met à la base de la morale commerciale *le profit* (Art. IV)... Il attribue au rotarisme le devoir d'éduquer les hommes et les institutions, comme s'il était investi de la mission universelle de porter à tous

une nouvelle parole de perfection, ignorée jusqu'ici; il pose comme lien social, au lieu des principes d'autorité et de justice, une espèce d'égalité de droits dont on ne connaît au juste ni la nature ni l'étendue (Art. XI). Il n'y a plus là aucune trace du concept d'un Dieu créateur, qui distribue ses talents à ses créatures, à charge pour elles de les faire fructifier et d'en rendre un compte rigoureux, concept pourtant fondamental de toute vraie morale, et de la morale commerciale en particulier, et qui a été inculqué avec tant de force par Notre-Seigneur Jésus-Christ dans la parabole des talents...

On sait que la maçonnerie prêche la substitution de la religion de l'humanité à toutes les religions positives, et de la morale laïque de l'égalité et de la fraternité maçonniques à la morale fondée sur la religion. Or de ce côté-là aussi le code moral rotarien révèle une étroite parenté avec le code maçonnique et la déclaration de principe du congrès de l'Ass. . . . Maç. . . . Inter. . . . de 1921. Tous deux mettent à la base les classiques erreurs du naturalisme, condamné par l'immortel Léon XIII dans son encyclique *Humanum Genus*.

Et par-dessus tout l'*indifférentisme religieux*. Ce qui frappe surtout les yeux dans le code rotarien et dans les documents officiels de l'association du *Rotary*, c'est l'absence de Dieu et la prétention d'enseigner une nouvelle morale en dehors de toute conception religieuse...

Il est certain qu'entre la conception de Paul Harris et celle de Notre-Seigneur Jésus-Christ, il y a une opposition profonde et irréductible. Harris dit: « Notre projet exclut presque entièrement le *Credo* et glorifie les faits; il admet les protestants, les catholiques, les Juifs, les chrétiens, les bouddhistes. » Jésus-Christ au contraire est, comme disent les anciens, *un Dieu jaloux*, et il proclame que *quiconque n'est pas avec lui est contre lui*...

Aussi quand les rotariens écrivent dans leur programme: « Un *Rotary Club* est un groupe de représentants des affaires et des professions, qui sans aucun serment, dogme ou credo, acceptent la philosophie du *service*, » ils emploient un langage qui n'a pas de sens pour un vrai chrétien; un langage, que, s'il n'était excusable par ignorance des principes ou par erreur d'intelligence, nous n'hésiterions pas à condamner comme une vraie impiété. On ne saurait, en effet, concevoir un dogme, un credo, une morale, qui puisse servir pour telle occasion, telle circonstance, et qu'on puisse déposer en telle autre occasion ou circonstance. Non, notre foi et notre morale s'identifient avec notre conscience personnelle, et elles couvrent toutes les manifestations, tous les actes de notre vie. Ce qui ne nous empêche pas d'être courtois, tolérants, bien élevés, c'est-à-dire, parfaits chrétiens, même avec ceux qui ne professent pas notre foi. ...

Nous sommes loin de croire que tous ceux qui entrent dans le *Rotary* soient maçons ou sympathiques à la maçonnerie... De même nous savons qu'il ne manque pas de rotariens qui sont gens très respectables, animés des meilleurs sentiments et à cent lieues de soupçonner que sous la forme séduisante d'une institution morale et humanitaire il se fait une propagande de doctrines erronées et plus d'une fois condamnées par l'Église.

Ajoutons que nous serions très heureux si de nouveaux documents, des déclarations explicites venaient nous prouver que nos doutes n'ont pas leur raison d'être. Nous ne manquerions pas alors à notre devoir d'en tenir compte, avec la même loyauté que nous avons apportée au cours de ces articles.

Quelques paragraphes de ce deuxième article n'ont pas été entièrement traduits. Cette omission n'affecte en rien son sens véritable.

Des documents

Autre évêque contre le « Rotary »

Dans une lettre pastorale, reproduite dans le *Bulletin ecclésiastique* de son diocèse, l'évêque de Tuy, ville d'Espagne, s'exprime ainsi en substance: « L'existence et le fonctionnement d'un club *Rotary* dans Vigo ne sont plus un secret pour personne. Le devoir de ma charge m'imposant l'obligation de veiller sur la pureté de la foi et sur la morale catholique, je jette le cri d'alarme afin qu'aucun de mes diocésains ne se laisse surprendre par la nouveauté ou les fins en apparence louables de ce club. »

« Je ne veux pas, ajoute le prélat, dans une matière aussi délicate, n'exprimer que ma seule opinion », et il cite les récentes paroles de l'évêque de Valence sur le sujet. Puis il rappelle que tous les journaux catholiques, tant de l'Espagne que de l'étranger, ont mis leurs lecteurs en garde contre le « rotarisme ». « Beaucoup de gens, dit-il, sont entrés de bonne foi dans cette association. Nous sommes donc persuadé qu'en fils soumis de la sainte Église, ils ne manqueront pas de sortir de ces clubs dès qu'ils en auront connu le caractère et les dangers, dès qu'ils auront entendu la voix de leur pasteur. »

Et le vénérable prélat termine par ces mots: « Disons-le franchement: que cherchent-ils et où vont-ils les organisateurs et les partisans du rotarisme? Peut-il y avoir des moyens de perfectionnement religieux, moral et social en dehors des principes de la religion, de la morale, de la sociologie chrétiennes? »¹

1. Extrait du *Fomento Social* (Études et action sociale catholique). Madrid, 1^{er} novembre 1928.

Une franc-maçonnerie nouvelle :
« International Rotary »

Il existe depuis quelques années une association secrète à laquelle son développement semble promettre une grande influence dans le monde ancien et nouveau et qui s'exercera probablement au profit du nouveau sur l'ancien. En effet, quelques années lui ont suffi pour réunir plus de cent mille adeptes aux États-Unis, son pays d'origine, résidence de ses chefs souverains, et, ses bases étant solidement assises, elle commence à s'étendre sur notre continent, où elle fonde des clubs ou loges, en appliquant une prudence extrême au choix des affiliés.

Son nom ne dit rien. Il a par lui-même encore moins de signification que celui de la franc-maçonnerie, qui faisait penser aux organisations corporatives des métiers. Son insigne n'en dit pas davantage. C'est une roue à six rayons, dont le pourtour est à crans, comme une pièce d'engrenage. La roue, *rota*, a fourni le nom à l'association qui s'appelle *Rotary*. Le choix de l'insigne et du nom n'est pas expliqué, mais on peut faire à son sujet une conjecture qui est au moins vraisemblable.

Les premiers rotariens étaient certainement francs-maçons. Par habitude maçonnique, ils ont tenu à se pourvoir d'un signe de reconnaissance et du triangle maçonnique, ils sont venus à la circonférence dont ils ont fait la roue pour éviter l'imitation trop manifeste de la figure de géométrie remplacée par une autre. Plusieurs imaginent que la roue choisie comme emblème est la *roue de fortune*, mais cette supposition est peut-être une malignité qui fait allusion au caractère extrêmement *arriviste* du *Rotary*; la première a plus de vraisemblance, tout en n'étant elle-même qu'une conjecture.

Rotary se défend d'être une société secrète. Effectivement, elle ne dissimule ni son existence, ni la date de sa naissance qui est le 23 février 1905, ni le lieu où elle est née qui est Chicago, ni le nom de son fondateur qui est l'avocat Paul Harris, ni le domicile de son gouvernement qui réside à Chicago, 221 East 20th Street, c'est-à-dire au numéro 221 de la 20^e rue Est, ni le nombre des départements ou divisions de son gouvernement qui sont vingt-trois, non plus que celui des clubs ou loges qui sont en ce moment 1,796 et celui des membres affiliés dans le monde entier qui sont 101,700, chiffre approximatif à rectifier selon les décès ou adhésions nouvelles.

Rotary déclare également les noms de son président, de ses trois vice-présidents, des six directeurs qui composent avec eux le Conseil d'administration, du secrétaire et du trésorier qui est, par hasard, un juif nommé Rufus. Aucune de ces particularités n'est tenue secrète. C'est donc la pleine lumière? Non.

On a beau lire, relire et méditer l'aperçu que *Rotary* donne de son but et de sa doctrine: on n'y trouve qu'une paraphrase délayée de sa devise naïvement utilitaire, laquelle est formulée ainsi: *Donner de sa personne avant de penser à soi. Celui qui sert le mieux bénéficie le plus.* Le babillage à la fois onctueux et réaliste des onze articles du *Code moral de Rotary* n'ajoute rien au sens de ce précepte en deux parties dont la première s'absorbe dans la seconde: Sers bien, c'est le moyen de bénéficier le plus. Rien ne peut donner une juste idée de la pauvreté, de la vulgarité, de la platitude, qui caractérisent ce catéchisme piteux, sans âme, sans élan, sans lettres, issu d'un comptoir, et qu'on croirait œuvre d'une machine à écrire pourvue de la faculté d'opérer toute seule par un perfectionnement de l'outillage.

La doctrine non seulement indigente mais totalement absente est remplacée par la répétition monotone des recettes vagues, banales, au surplus usées, décriées, bafouées, jusque dans les pays anglo-saxons et même à Genève: « Souviens-toi que tu es un *homme moral*... Tout en faisant des affaires, veille à ce que chacun de tes actes élève le niveau moral de l'humanité. »

Il est peu probable que des avocats, des spéculateurs, des chefs d'entreprises, des armateurs, des importateurs et exportateurs, des remueurs de millions et surtout des Américains, s'affilient sous l'emblème de la roue, fondent 1,796 clubs dans le monde entier, se nomment un chef souverain, instituent 23 sous-ministères installés dans des bureaux de 12,000 pieds carrés de surface, pour se communiquer entre eux l'avis d'être « hommes moraux » et de ne jamais faire un coup de bourse sans penser à « l'élévation du niveau moral de l'humanité ».

Il y a donc derrière cet étalage public de noms, adresses, renseignements, d'annuaires habillés d'une phraséologie inepte, quelque chose de consistant, et sinon une pensée, du moins un calcul, une combinaison. En effet.

La règle de *Rotary* réprouve strictement l'admission dans un même club de deux ou plusieurs membres appartenant à la même profession: il n'en faut qu'un seul, de même qu'en général il ne doit exister qu'un club dans chaque ville. Évidemment, Paris, où il s'en trouve un seul fondé en 1920, est assez vaste pour en posséder plusieurs, mais des villes telles que Reims, Roubaix, Lille et probablement même Bordeaux, Marseille, Lyon, n'auront de place que pour un.

L'idée inspiratrice de cette limitation rigoureuse est facilement perceptible.

Les premiers rotariens étaient des francs-maçons, et ces francs-maçons étaient des Américains mêlés aux grandes affaires. Comme tels, c'est-à-dire en hommes

habiles à gagner de l'argent, en même temps qu'accoutumés par snobisme social à un certain rigorisme quant à la tenue, au genre de vie, aux fréquentations hors des bureaux, ils se piquaient d'être *gentlemen*, c'est-à-dire de faire figure d'hommes du monde une fois les bureaux fermés et d'éviter dans la pratique des affaires ce qui pouvait rendre discutable cette qualification à laquelle ils tenaient fermement.

Ils ont été frappés, déçus, dégoûtés par l'*encombrement* de la franc-maçonnerie et par son *avilissement*, résultat de l'encombrement. Tout *gentleman*, puisque *gentleman* il y a, que l'ambition, l'illusion ou quelque autre circonstance a jeté dans la vie maçonnique et qui promène un regard clairvoyant sur son milieu, est envahi automatiquement et avec véhémence par la conviction qu'il s'est fourvoyé dans un rôle imbécile ou méprisable. Tel fut le sentiment des premiers rotariens dans le grouillement de cette cohue.

« *Un seul* homme de chaque profession dans chaque club, et au surplus cet homme devra posséder une fortune, un emploi, une éducation, une réputation au-dessus de la moyenne, et sa profession sera elle-même au-dessus de la moyenne. » De la sorte, pas de concurrence, pas de quémandeurs de petits emplois, pas de chasseurs de petits profits, pas de favoritisme et de népotisme trivial. En d'autres termes, *Rotary* ne veut pas de gens qui se disputent les rogatons et se battent autour de la poêle aux détritrus. Établir la séparation des serviettes et des torchons, du smoking et du veston taché par l'apéritif, du Palace-Club et du Café du Commerce, du bridge et de la manille parlée, tel est son but. Et puis, un seul brochet par étang.

D'autre part, cette association conquérante des sommets est américaine. Sur 1,796 loges existantes, les États-Unis en possèdent 1,506. Le surplus se répartit

en proportion exacte avec la diffusion des Américains et de l'esprit anglo-saxon. Le plus grand nombre est au Canada, à Cuba et dans la Grande-Bretagne, qui possède déjà 155 loges. Il n'en existe, sauf erreur, que 3 sur le continent: à Paris, à Milan, à Zurich, mais plusieurs sont en préparation. La première sera probablement à Genève, où l'influence anglo-américaine prédomine.

Rotary est donc une création de l'esprit de conquête anglo-saxon, qui met à profit l'état de dégradation maçonnique de la plupart des nations du continent européen. Aucun doute ne peut être conçu à cet égard. Cet aperçu est suffisant pour le moment. ¹

Achille PLISTA

A propos de clubs neutres

Il intéressera probablement un certain nombre de nos lecteurs de connaître la consultation suivante, donnée dans la *Semaine religieuse* de Québec, livraison du 17 juin, sur les clubs neutres, et, en particulier, sur le *Kiwanis*, le *Rotary* et les *Lions*.

* * *

Q. — Un prêtre distingué de notre diocèse nous demande ce que pense la *Semaine religieuse* des trois clubs récemment fondés à Québec, et qui portent respectivement les noms de *Kiwanis*, *Rotary* et *Lions*.

R. — Il faut d'abord poser en principe que la seule association recommandable, pour des catholiques, est celle qui est fondée sur l'acceptation intégrale des enseignements de l'Église. Les directions du Saint-Siège et des évêques sont nombreuses et formelles sur ce point. Rappelons seulement ici les paroles de Léon XIII dans son encyclique *Longinqua Oceani* du 6 janvier 1895: « Quant à l'enrôlement dans les sociétés, une extrême précaution

1. *La Croix* de Paris, 15 avril 1925.

doit être prise pour ne pas être entraîné dans l'erreur... Si donc il existe une société dont les chefs ne soient pas des personnes fermement attachées au bien et amies de la religion, et si cette société leur obéit aveuglément, elle peut faire beaucoup de mal dans l'ordre public et privé; elle ne peut pas faire de bien. De là, une conséquence, c'est qu'il faut fuir non seulement les associations ouvertement condamnées par le jugement de l'Église, mais encore celles que l'opinion des hommes sages, principalement des évêques, signale comme suspectes et dangereuses. Bien plus, et c'est un point très important pour la sauvegarde de la foi, les catholiques doivent s'associer de préférence à des catholiques à moins que la nécessité ne les oblige à agir autrement. »

Donc, en dehors des associations confessionnelles, c'est-à-dire basées sur la profession de foi catholique, il n'en existe pas qui soient conformes aux directions de l'Église et qui puissent être acceptées sans réserve par les catholiques.

Appliquons maintenant ce principe certain, incontestable, à la question soulevée par notre distingué correspondant touchant les clubs *Kiwanis*, *Rotary* et *Lions*.

Il est évident, tout d'abord, que ces clubs ne sont pas des associations catholiques confessionnelles et que, par conséquent, ils ne sont pas recommandables pour les catholiques. L'un des chefs du *Rotary* de Québec, M. W. MacMillan, disait, à une récente convention des clubs de cette association tenue à Montréal: « Messieurs, nous savons tous que le *Rotary* vaut tout ce que nous y mettons, qu'il est plus grand que les nombreuses merveilles qu'on en raconte, et que la chose qui fera croître le *Rotary*, qui lui fera franchir les barrières invisibles de la race et de la religion, c'est la transformation de chaque rotarien tiède et indifférent en un rotarien alerte et plein d'ardeur... »¹

1. *Le Soleil*, Québec, 9 avril 1923, p. 5.

Le président « international » du *Kiwanis*, M. George H. Ross, de Toronto, faisait la déclaration suivante, à un banquet qu'on lui donnait au Château Frontenac, à Québec, le 7 avril 1923: « Nul homme n'est assez considérable pour honorer le *Kiwanis*; c'est le *Kiwanis* qui honore ses membres. Le *Kiwanis* est un grand et irrésistible mouvement qui a pour but de réaliser les plus belles vertus civiques... Il propose à tous cette parole: ce que nous faisons pour nous-mêmes meurt avec nous; ce que nous faisons pour les autres vit et est immortel. Cet idéal du *Kiwanis* est vieux comme le monde; Confucius l'avait exprimé avant Jésus-Christ. »¹ M. J.-A. Malkin, l'organisateur « international » du club des *Lions* venu de Montréal à Québec, le 24 avril 1922, pour y fonder un cercle de son association, a expliqué ainsi à un représentant du *Chronicle* de notre ville, la signification du mot *Lions*: « Le *L* veut dire loyauté à la patrie, à la communauté et au foyer; le *I* (*Individual integrity*), l'honnêteté personnelle en pensées, en paroles et en actes; le *O* (*Our Flag, Our Language*), notre drapeau, notre langue; le *N*, nouvel idéal, nouvelles espérances, nouvelles ambitions pour nos affaires et pour notre profession; enfin, *S* veut dire service fondé sur la loi d'or (*golden rule*). Le devise des clubs *Lions* est: *Liberté, intelligence, sécurité nationale.* »²

Ces déclarations officielles des représentants autorisés des *Rotary*, des *Kiwanis* et des *Lions*, dont la vague phraséologie humanitaire ressemble (à s'y tromper) à la prose obligée des chefs de loges maçonniques, nous permettent de constater, sans équivoque possible, que ces trois associations professent la neutralité religieuse et n'exigent de leurs membres que la pratique des vertus purement

1. *Quebec Daily Telegraph*, 7 mars 1923, p. 4.

2. *Chronicle*, Québec, 25 avril 1923, p. 5.

« civiques ». ¹ Donc, elles ne sont pas recommandables pour les catholiques, quelque respectables que soient leurs chefs, dont nous ne mettons pas en doute, d'ailleurs, les bonnes intentions, pas plus que nous ne mettons en doute les bonnes intentions de nos catholiques qui en font partie. Il nous paraît aussi évident qu'un curé ne peut pas encourager ses paroissiens à s'enrôler dans ces sortes d'associations.

On dira peut-être que dans un pays mixte comme le nôtre, ces associations sont aussi inévitables que les sociétés commerciales neutres. Mais il est nécessaire de faire observer que les sociétés purement commerciales n'ont pas pour but de former l'opinion publique ni de lui fournir un corps d'enseignement social, comme veulent le faire et comme le font les clubs dont il est ici question. Et cela fait toute la différence du monde. On ne voit pas en effet le président d'une société commerciale, d'une banque, par exemple, se donner mission de faire aux citoyens d'une ville, d'un pays, et même de plusieurs pays, un prêchi-prêcha à la mode maçonnique où voisinent, dans un rapprochement faux et odieux, Confucius et le divin Fondateur de notre sainte religion, et cela au nom de la *doctrine* de son association et dans le but d'imposer cette *doctrine* à la société en général. Une société commerciale fait des affaires; elle ne fait pas de prêches.

Pour conclure ces remarques provoquées par la demande de notre distingué correspondant, nous dirons donc que les catholiques doivent se tenir sur une sage et prudente réserve à l'égard des clubs *Kiwanis*, *Rotary* et *Lions*.

1. La *Gazette* de Montréal, rendant compte du congrès des *Kiwanis* tout récemment tenu à Montréal (numéro du 7 juin 1926, p. 1), confirme cette impression quand elle tire la leçon du congrès en ces termes: « *Race and Creed sunk in service by Kiwanians. La race et la croyance disparaissent dans le service religieux célébré à Montréal par les kiwaniens.* »

Nous laissons à d'autres publicistes le soin de discuter les titres des chefs américains de ces clubs internationaux à venir prêcher aux Canadiens la fidélité au drapeau et à la langue. Quelle langue? Quel drapeau?

Antonio HUOT, *Ptre*

P. S. — Il resterait encore à se demander quelles garanties ont les catholiques faisant partie de ces clubs neutres que leur argent (contributions), leur nom et leur influence ne seront pas, un jour, mis au service de mouvements d'action sociale ou civique contraires à l'enseignement, aux directions ou aux intérêts de l'Église catholique, par les grands chefs de ces clubs (dont plusieurs résident aux États-Unis et peuvent être aussi bien des sectaires que des indifférents, peut-être affiliés aux loges maçonniques comme le sont bon nombre d'Américains). Prenons, par exemple, la *Y. M. C. A.*, dénoncée comme société suspecte par le Saint-Siège, et qui est très puissante et très populaire aux États-Unis aussi bien que dans les provinces anglaises du Canada. Ne paraît-il pas possible, à la lumière de l'expérience, que les chefs des clubs neutres donnent un jour l'appui de leurs associations respectives à certains mouvements lancés par cette société, laquelle est notoirement une œuvre de prosélytisme méthodiste partout où elle opère?

En tout cas, le principe fondamental des clubs neutres tels que les *Rotary*, *Kiwanis* et *Lions*, c'est que leurs membres doivent s'abstenir absolument de faire entrer la religion en ligne de compte dans leur action sociale ou civique: ce qui est nettement contraire aux directions de l'Église catholique. — A. H., *Ptre*.¹

1. Un homme de profession catholique, brave citoyen de Québec qui, dans un moment de faiblesse (qu'il regrette aujourd'hui) fut tout près d'entrer un jour dans la franc-maçonnerie sur les sollicitations d'un ami, franc-maçon, nous écrit les remarques suivantes:

« Au temps où je voulais devenir franc-maçon, mon ami, qui appartenait à la franc-maçonnerie, me donnait comme premiers devoirs du franc-maçon le secret absolu et

Le Concile Plénier de Québec, en 1909

« Il existe, dit le décret 363, certaines sociétés qui, sans être formellement condamnées, n'en sont pas moins suspectes et pleines de dangers, tant à cause de l'indifférence (ou neutralité) qu'elles professent que de la promiscuité de leurs membres ou de l'irrégularité des chefs et des patrons » (page 303).

« A côté des sociétés formellement condamnées par l'Église, il en existe d'autres sur qui ne pèse pas une pareille condamnation, mais qui doivent être tenues comme suspectes par les catholiques. Ce sont les sociétés d'ordre économique ou moral, qui, faisant profession de neutralité religieuse, ouvrent leurs rangs aux hommes de toute croyance, mettent toutes les religions sur un pied de complète égalité, et que, pour ces motifs, on appelle sociétés neutres. De telles sociétés ne sont pas nécessairement hostiles à l'Église, il peut même arriver que l'on y affecte une certaine déférence pour la religion catholique dont les fidèles fournissent les meilleures recrues et les plus gros bénéficiaires.

l'apostolat. Puis, il me parla vaguement de sociétés: organisées pour amuser l'ennemi (c'est-à-dire le catholique), l'occuper et l'empêcher ainsi de nuire: *Societies organized, disoit-il, to amuse the enemy and to keep him out of mischief.* Inclignons-nous d'abord devant ce plan ingénieux, chef-d'œuvre d'habileté humaine. On paralyse les énergies de l'ennemi, du non-maçon, du catholique que l'on désespère de pénétrer d'esprit maçonnique, en l'amusant, en le tenant occupé. On flatte sa vanité par les comptes rendus sensationnels que font les journaux de ces agapes fraternelles tenues dans l'intimité d'hommes parfois éminents et venus des États-Unis, des provinces anglaises, etc. On lui procure de plus l'avantage de relations utiles dans les villes étrangères qu'il veut visiter. Les catholiques qui font partie de ces sociétés, hommes de bonne foi, seront-ils en mesure de renoncer à tous ces avantages, lorsque l'influence de pareilles sociétés sera requise par leurs chefs en faveur de mouvements contraires à nos croyances catholiques (par exemple, l'œuvre de la *Y. M. C. A.*, condamnée par le Saint-Siège), à nos revendications nationales, à nos droits scolaires, etc.? lorsqu'il s'agira de la pénétration dans notre action publique d'un coin maçonnique si tenu que seuls l'autorité ecclésiastique et quelques hommes avertis sont capables d'en voir le danger?... Je ne saurais dire que les clubs en question appartiennent bien à cette catégorie de sociétés dangereuses qui servent d'instruments à la propagande maçonnique. Mais la prudence est mère de la sûreté! »

« Mais ne vous y trompez pas, Nos très chers Frères, les sociétés neutres sont rarement inoffensives et causent presque toujours de grands préjudices aux catholiques qui s'y enrôlent. Le principe de neutralité qu'on y met en pratique, est un principe faux et extrêmement dangereux. Un catholique ne peut pas admettre que toutes les religions sont égales, puisqu'il sait que la vérité est une, et que cette vérité c'est le Christ vivant en son Église jusqu'à la consommation des siècles. Cependant, à force de fréquenter les milieux où l'erreur réclame et obtient tous les droits et tous les honneurs de la vérité, à force de respirer l'atmosphère d'indifférence religieuse créée par cette perpétuelle confusion, il finira par en subir l'influence néfaste, et par perdre l'intégrité de la foi » (page 520).

— Novembre 1928



Imprimatur:

† Raymundus-Maria Card. ROULEAU, O. P. *Archiep. Quebecen.*

20a Novembris, A.D. 1928.